



Objectif 2

Assurer l'éducation primaire pour tous

Les politiques poursuivies depuis l'indépendance en matière d'éducation avaient pour principaux objectifs d'élargir l'accès au système d'éducation et de formation et d'en améliorer la qualité. Depuis 1990, de nouvelles approches dans le développement du système éducatif ont été adoptées, basées essentiellement sur la recherche de l'efficacité, la rationalisation des moyens, la déconcentration et l'implication de nouveaux partenaires.

Le système éducatif a progressé sur le plan de l'élargissement de l'accès à la scolarisation, mais au détriment de la qualité de l'apprentissage. Partant de ce constat, la Commission spéciale pour l'éducation et la formation (COSEF) a été constituée en 1999, avec pour mission l'élaboration d'un projet de réforme de l'école marocaine. Les travaux de la commission ont abouti à l'adoption de la Charte nationale pour l'éducation et la formation pour la période 2000-2010.

Une évaluation à mi-parcours de cette charte, réalisée en 2007 a montré que malgré les avancées constatées dans beaucoup de domaines, le bilan des réalisations est resté mitigé.

Ainsi, S.M. le Roi Mohammed VI, dans son discours prononcé à l'occasion de l'ouverture de la session parlementaire à l'automne 2007, a donné ses Hautes Instructions pour la réactivation du Conseil supérieur de l'enseignement, qui représente une source permanente et indépendante de suivi et d'évaluation des politiques publiques dans le domaine de l'éducation et pour l'élaboration d'un Plan d'urgence sur la période 2009-2012, en tant que feuille de route pour l'accélération de la mise en œuvre de la charte pour les années restantes, avec comme cadre de référence les orientations de cette charte.

En 2014, le Conseil supérieur de l'enseignement a été remplacé par le Conseil supérieur de l'éducation, de la

formation et de la recherche scientifique qui, après une évaluation globale de la charte, a élaboré une nouvelle stratégie pour la période 2015-2030, appelée « Vision stratégique 2030 », dont les grandes lignes s'appuient sur trois principes fondamentaux : l'école de l'équité et de l'égalité des chances, l'école de la qualité pour tous et l'école de la promotion individuelle et sociale.

1. Situation actuelle

1.1. Enseignement préscolaire

L'enseignement préscolaire joue un rôle important dans le développement de la personnalité de l'enfant et de ses capacités cognitives, il permet l'initiation précoce aux valeurs civiques fondamentales, favorise la poursuite et la réussite scolaires de l'enfant au primaire et contribue ainsi à la rétention des élèves dans le système éducatif en réduisant l'échec scolaire et les inégalités des chances.

L'évolution de l'effectif des enfants préscolarisés a été caractérisée par une baisse de 8,2% entre 1990-1991 et 2013-2014, puisque l'effectif est passé de 812 487 à 745 991 enfants, épousant la même tendance de l'évolution de la population à scolariser (enfants âgés de 4-5 ans) qui est passée de 1 289 000 en 1994 à 1 154 000 en 2014, soit une baisse de 10,5%.

En revanche, l'évolution de l'effectif des filles préscolarisées s'est caractérisée par un taux d'accroissement de l'ordre de 31%, ce qui reflète les efforts déployés, surtout en milieu rural, pour encourager la préscolarisation des filles. Le tableau ci-après explicite ces évolutions :

Tableau n° 2

Evolution de l'effectif des enfants de l'enseignement préscolaire par sexe

	1990-1991	%	2000-2001	%	2013-2014	%
Garçons	563 913	69,4	491 974	64,4	419 955	56,3
Filles	248 574	30,6	272 226	35,6	326 036	43,7
Total	812 487	100,0	764 200	100,0	745 991	100,0

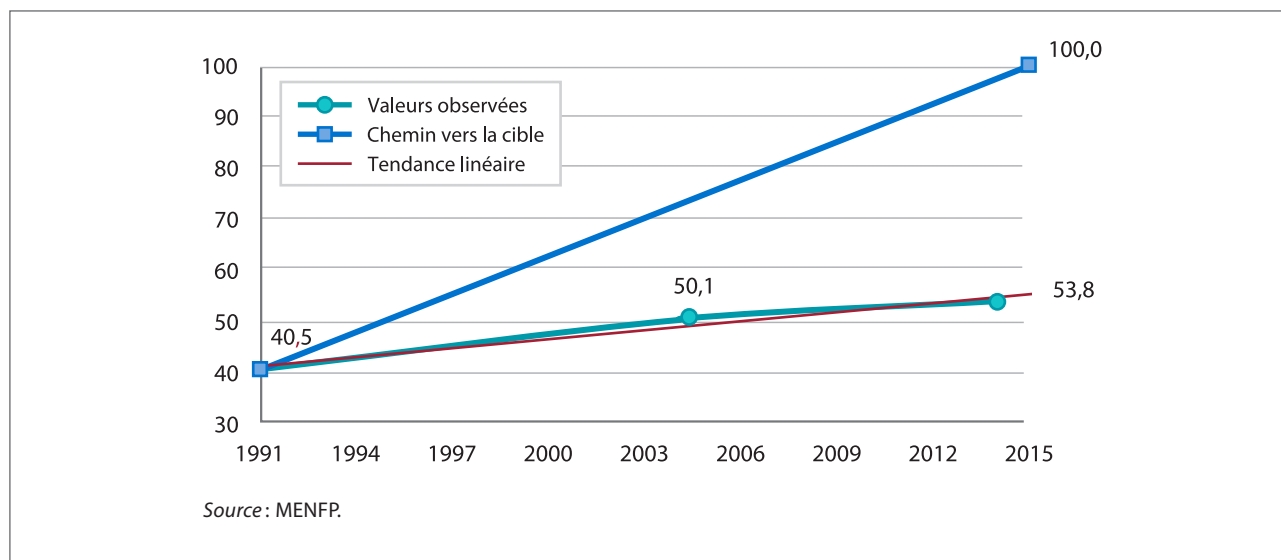
Source : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle (MENFP).

Le taux net de préscolarisation (enfants âgés de 4-5 ans) est ainsi passé de 40,5% en 1990-1991 à 53,8% en

2013-2014 (graphique n° 15). Pour les filles, ce taux est passé de 25,1% à 47,6% durant la même période.

Graphique n° 15

**Evolution des taux nets de scolarisation dans l'enseignement préscolaire
(enfants âgés entre 4 et 5 ans) (en %)**



La généralisation de l'enseignement préscolaire constitue un axe majeur dans la politique de mise à niveau du système éducatif national. Néanmoins, la couverture territoriale de l'offre préscolaire reste très disparate. Elle est marquée par une plus large couverture dans les villes que dans les provinces les plus pauvres et le milieu rural.

Il est à noter que la loi n° 05-00 de l'année 2000 relative au statut de l'enseignement préscolaire a été promulguée pour garantir l'égalité des chances d'accès,

pour tous les enfants marocains âgés entre 4 et 5 ans, à ce type d'enseignement.

1.2. Enseignement primaire

L'effectif des élèves de l'enseignement primaire a enregistré une augmentation continue durant la période allant de 1990-1991 à 2013-2014, passant de 2 483 973 à 4 030 142 élèves, soit un taux d'accroissement global de 62,2%. Cette évolution est illustrée dans le tableau suivant :

Tableau n° 3

Evolution de l'effectif des élèves de l'enseignement primaire

		1990-1991	%	2000-2001	%	2013-2014	%
Rural	Garçons	678 940	70,6	1 033 099	56,9	1 013 738	52,8
	Filles	282 224	29,4	781 184	43,1	907 839	47,2
	Total	961 164	100,0	1 814 283	100,0	1 921 577	100,0
Ensemble	Garçons	1 494 479	60,2	2 088 940	54,4	2 111 789	52,4
	Filles	989 494	39,8	1 753 060	45,6	1 918 353	47,6
	Total	2 483 973	100,0	3 842 000	100,0	4 030 142	100,0

Source : MENFP.

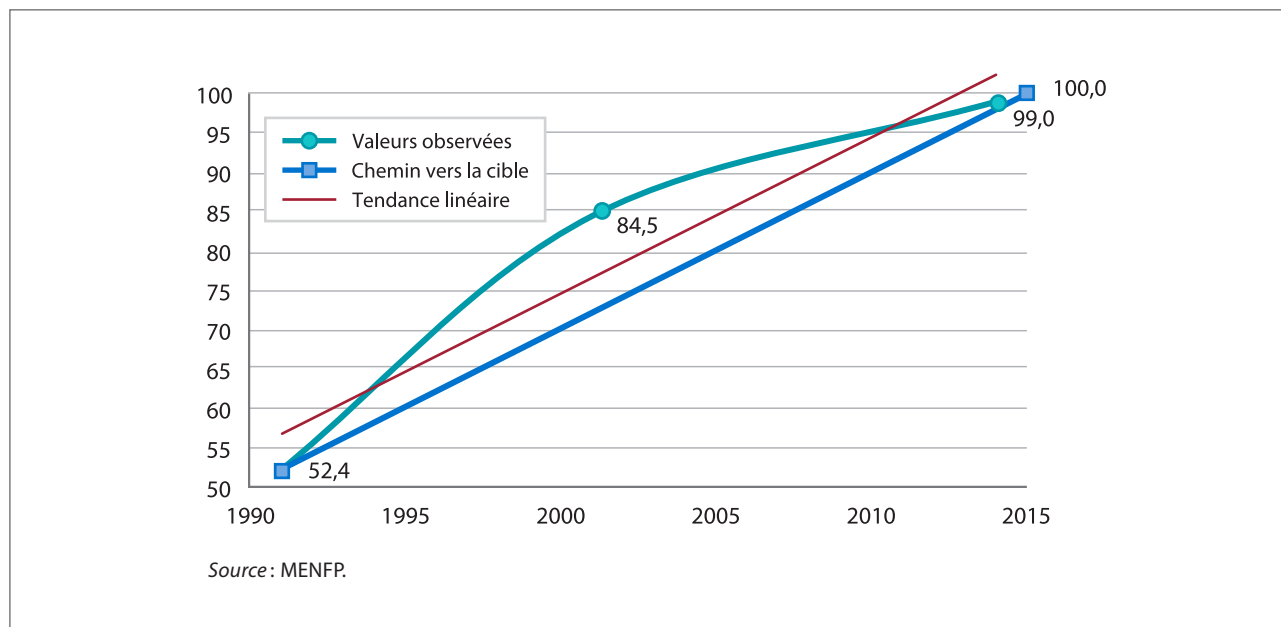
Le taux net de scolarisation au primaire a atteint 99% en 2013-2014 contre 52,4% en 1990-1991 (graphique n° 16). Cette évolution de l'amélioration de la scolarisation a davantage bénéficié aux filles. En milieu rural, le taux net de scolarisation de ces dernières s'est nettement amélioré, passant de 22,5% à 100% pour

la même période. Ces résultats peuvent être expliqués par les programmes d'appui social, notamment le programme des aides financières « Tayssir », l'Initiative royale « un million de cartables » et la création d'internats.



Graphique n° 16

Evolution des taux nets de scolarisation dans l'enseignement primaire (6-11 ans) (en %)



D'autre part, un grand nombre d'établissements scolaires ont été équipés en latrines, en eau potable, en électricité et en bibliothèques scolaires améliorant les conditions de scolarisation.

De même le nombre d'établissements d'enseignement primaire a doublé durant la période allant de 1990 à 2014, passant de 3 686 à 7 541 écoles, et le nombre de salles de classe a enregistré un taux d'accroissement de 43 %, passant de 62 779 à 89 739 durant la même période. Le tableau suivant montre cette évolution :

Tableau n° 4

Evolution des salles de classe de l'enseignement primaire public par milieu de résidence

	1990-1991	2000-2001	2013-2014
Urbain	27 233	35 602	35 621
Rural	35 546	48 523	54 118
Total	62 779	84 125	89 739

Source : MENFP.

La création de 69 écoles communales en milieu rural ces dernières années a également favorisé l'amélioration notable de la scolarisation.

1.3. Enseignement secondaire collégial

L'effectif des élèves de l'enseignement secondaire collégial a doublé entre 1990-1991 et 2013-2014, passant de 811 411 à 1 618 105 élèves. Le milieu rural a davantage bénéficié de cette évolution, surtout les filles rurales dont l'effectif a été multiplié par 14 durant la même période.

Le taux net de scolarisation en secondaire collégial a connu une amélioration notable, passant de 17,5 % en 1990-1991 à 61 % en 2013-2014 (graphique n° 17). Cette évolution traduit l'effort déployé notamment au profit des filles. En effet, leur taux de scolarisation à ce niveau est passé de 31,9 % à 84,9 % en milieu urbain et de 1,1 % à 30,7 % en milieu rural durant la même période.

L'amélioration des conditions d'hébergement et de scolarisation au cycle collégial, surtout en milieu rural, a favorisé le passage des élèves du primaire au collège, comme en témoignent la création d'internats, de Dar taliba et de Dar talib et le raccordement des établissements aux réseaux d'assainissement, d'eau potable et d'électricité.

Le nombre de collèges a augmenté de 740 en 1990-1991 à 1 781 en 2013-2014, soit une moyenne de 45 nouveaux collèges par an. Le milieu rural en a davantage profité : le taux de couverture des communes rurales par les collèges a atteint 60,9 % en 2013-2014 contre 48,2 % en 2007-2008.

Tableau n° 5

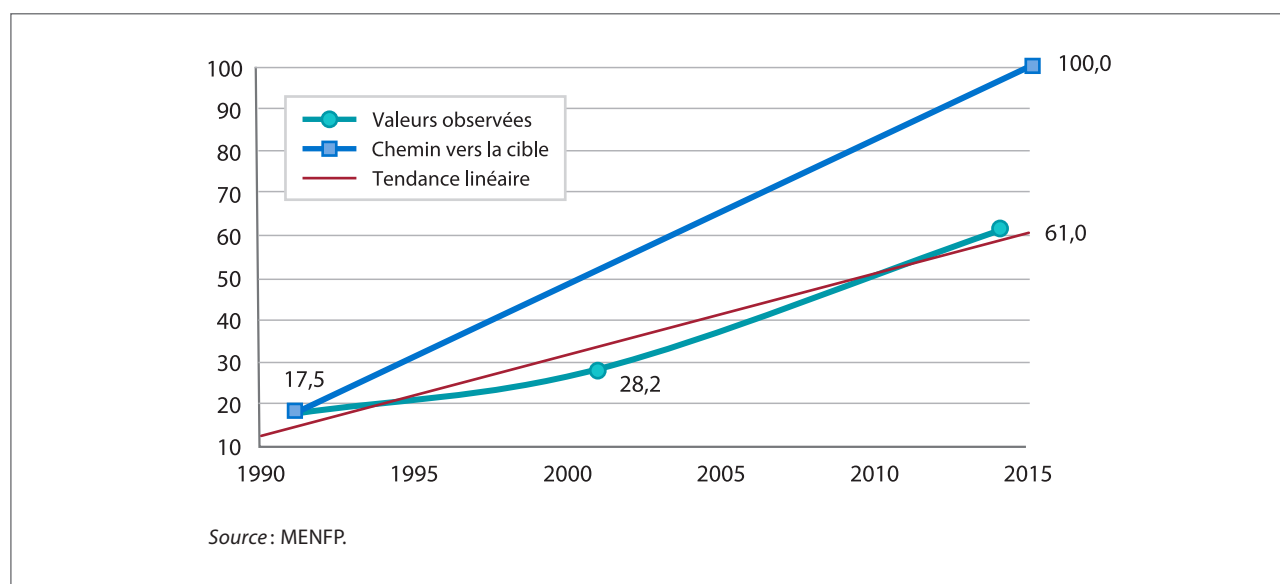
Evolution de l'effectif des élèves de l'enseignement secondaire collégial par sexe

		1990-1991	%	2000-2001	%	2013-2014	%
Rural	Garçons	42 177	77,2	116 156	70,4	370 602	68,1
	Filles	12 425	22,8	48 797	29,6	173 396	31,9
	Total	54 602	100,0	164 953	100	543 998	100
Ensemble	Garçons	478 012	58,9	595 525	57,1	894 568	55,3
	Filles	333 399	41,1	447 818	42,9	723 537	44,7
	Total	811 411	100,0	1 043 343	100,0	1 618 105	100,0

Source: MENFP.

Graphique n° 17

Evolution des taux nets de scolarisation dans l'enseignement secondaire collégial (12-14 ans) (en %)



1.4. Taux d'achèvement

Le taux d'achèvement du primaire est passé de 53,4% en 1990-1991 à 87,8% en 2013-2014, indiquant ainsi que pour 100 élèves inscrits à la première année de ce cycle, 88 arrivent à l'achever en 2013-2014.

Prenant en compte les deux cycles, primaire et collégial, le taux d'achèvement est passé de 32,1% en 1990-1991 à 65,6% en 2013-2014. Autrement dit, sur 100 inscrits en première année de l'enseignement primaire, 66 élèves arrivent à terminer le cycle collégial en 2013-2014.

Cette évolution a été rendue possible grâce à l'appui social aux élèves, qui consiste à lever les barrières socio-économiques et géographiques qui entravent l'accès à l'enseignement obligatoire et à favoriser la rétention des apprenants en luttant contre les causes

de l'abandon. L'ensemble des prestations d'appui social a généré une augmentation continue des effectifs scolarisés. Les mesures d'appui à la scolarisation ont porté sur :

- l'élargissement du réseau des cantines scolaires et des internats et l'augmentation du nombre des bénéficiaires de bourses ;
- le développement du transport scolaire au profit des élèves résidant loin des établissements scolaires ;
- l'amélioration des services de santé scolaire grâce à la mise en place d'un programme de coopération avec les différents partenaires agissant dans le domaine de la santé et de l'enfance ;
- la poursuite des campagnes de sensibilisation pour l'encouragement à la scolarisation.

Dans ce contexte, l'Initiative royale « un million de cartables » a donné un grand souffle à la généralisation



de l'enseignement obligatoire. En 2013-2014, 3 915 000 élèves ont bénéficié de cette initiative, dont 63 % sont issus du milieu rural. Le programme d'aide monétaire « Tayssir », quant à lui, a concerné 783 833 élèves et 465 913 familles en 2013-2014.

1.5. Alphabétisation

D'après les données provisoires du Recensement général de la population et de l'habitat de 2014, le

taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus a atteint 68 % en 2014 contre 50,1 % en 1991. En milieu rural, ce taux est passé de 30,9 % en 1991 à 52,3 % en 2014.

D'après la même source, le taux d'alphabétisation des jeunes âgés de 15 à 24 ans a atteint 90 % contre 58 % en 1994 (graphique n° 18). Cette amélioration est beaucoup plus significative chez les filles, dont le taux est passé, au cours de la même période, de 46 % à 85,9 %, contre respectivement 71 % et 94,1 % pour les garçons.

Tableau n° 6

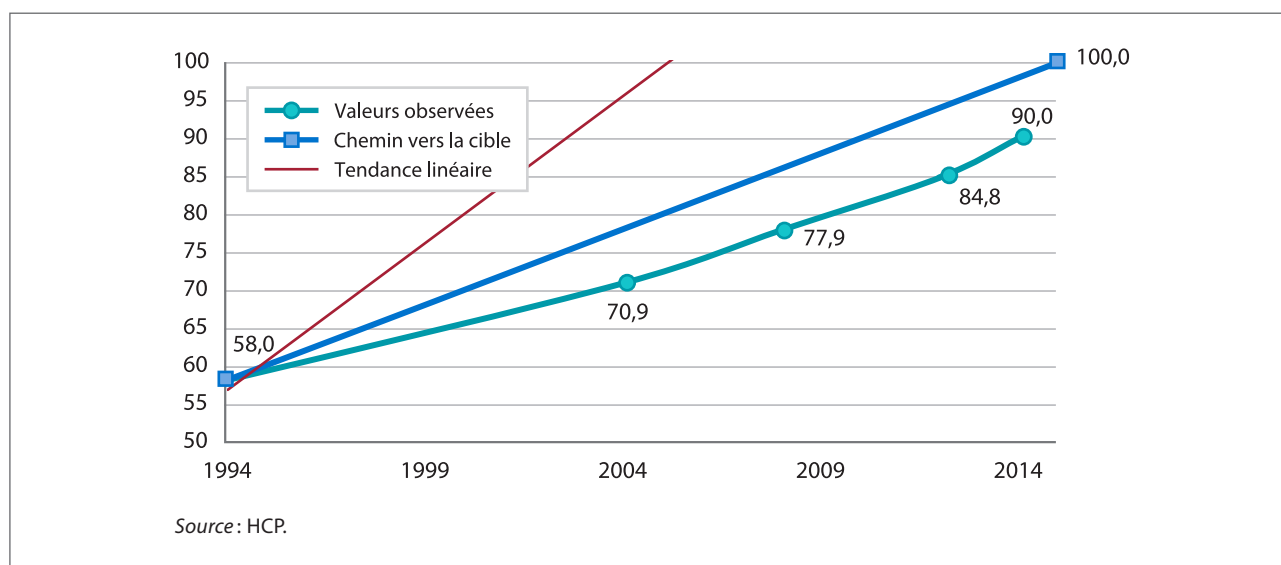
Evolution du taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 à 24 ans par milieu de résidence et par sexe (en %)

		2004	2008	2012	2014 (*)
Urbain	Masculin	92,4	93,8	96,0	97,4
	Féminin	83,7	88,1	92,5	94,3
	Total	88,0	90,9	94,2	95,9
Rural	Masculin	69,0	76,6	83,0	89,4
	Féminin	33,6	48,5	63,9	73,6
	Total	51,1	62,7	73,8	81,6
Ensemble	Masculin	81,6	85,8	89,9	94,1
	Féminin	60,4	69,9	79,6	85,9
	Total	70,9	77,9	84,8	90,0

Sources : Enquête nationale sur l'emploi et Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH, 2014), HCP.
(*) Données provisoires du Recensement général de la population et de l'habitat 2014.

Graphique n° 18

Evolution du taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 à 24 ans (en %)



2. Contraintes

- L'enseignement préscolaire demeure le maillon faible du système éducatif. Le déficit du préscolaire constitue aujourd'hui un puissant facteur de renforcement des inégalités d'accès et de réussite, notamment entre les zones urbaines, d'une part, et les zones péri-urbaines et rurales, d'autre part. Ces dernières connaissent un grand déficit en matière d'enseignement préscolaire ou ne disposent pas des conditions répondant aux normes requises pour ce type d'enseignement.
- Un grand nombre d'enfants de la tranche d'âge 6-15 ans sont encore en dehors de l'école pour diverses raisons, soit qu'ils n'y ont jamais accédé, soit qu'ils l'ont prématurément abandonnée.
- Le taux de transition de l'enseignement primaire vers le collège ou vers la formation professionnelle reste faible.

3. Stratégie adoptée

Les priorités s'appuient sur quatre choix stratégiques :

1. Appui à la scolarisation en adoptant la priorisation de l'équité et de l'égalité des chances à travers la mise en œuvre de mesures concrètes et efficaces visant la généralisation de la scolarisation en adoptant différentes approches prenant en compte les spécificités régionales, provinciales et communales et la résolution des problématiques de l'abandon scolaire.

2. Amélioration de la qualité des apprentissages à travers l'amélioration de la qualité de l'enseignement, en se concentrant sur les compétences nécessaires et l'acquisition des connaissances de base, contribuant

au développement de l'autonomie de l'apprenant et à sa maîtrise des concepts et des méthodes de réflexion, d'expression et de communication.

3. Développement du système éducatif à travers le développement des capacités de leadership et l'amélioration de l'efficacité et de l'efficience du système dans la gestion institutionnelle, administrative et financière. Cet objectif trouve sa pertinence et sa priorité dans le cadre de l'accompagnement de la déconcentration en liant la responsabilité à la reddition des comptes.

4. Gestion efficiente des ressources humaines et renforcement de leurs capacités et de leurs compétences par le biais de la bonne utilisation de ces ressources et leur redéploiement, dans le cadre du renforcement de la décentralisation et sur la base d'une gestion intégrée et continue de l'équilibre entre l'offre et la demande, et ce, dans toutes les disciplines. Sans oublier l'amélioration des conditions de travail, l'accroissement du rendement et le développement de la formation initiale et continue dans le but d'améliorer les capacités des acteurs et leurs compétences.

Par ailleurs, la vision générale du secteur de l'éducation non formelle est fondée sur l'extension de l'offre scolaire et l'amélioration de son efficience administrative et éducative à travers un plan d'action en deux temps :

1. remédier à la non-scolarisation des enfants ;
2. inclure l'éducation non formelle dans la mission quotidienne du système éducatif, dans le cadre de l'approche prospective et de veille pédagogique.

Avec pour objectif d'aider les élèves à risque et leur offrir un soutien pédagogique, psychopédagogique et social pour l'amélioration de leur rétention.



Tableau n°7

Evolution des indicateurs de l'OMD 2

Cibles	Indicateurs	1991	2001	2014	Valeur cible 2015
Cible 6 D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires.	Taux net de scolarisation dans le primaire des 6-11 ans (en %)				
	Ensemble	52,4	84,5	99,0	100
	Masculin-urbain	77,5	94,8	99,1	
	Féminin-urbain	71,7	91,2	97,1	
	Masculin-rural	48,8	82,5	100,0	
	Féminin-rural	22,5	70,4	100,0	
	Proportion d'écoliers commençant la 1 ^{re} année d'étude dans l'enseignement primaire et achevant la 6 ^e année				
	Ensemble	53,4	59,8	87,8	100
	Taux d'alphabétisation de la population âgée de 15 à 24 ans (en %)				
	Ensemble	(2000)	(2004)		
Ensemble	62,5	70,9	90,0	100	
Masculin	73,2	81,6	94,1		
Féminin	51,7	60,4	85,9		
Cible 7 D'ici à 2015, généraliser la scolarisation des filles et des garçons dans le préscolaire.	Taux net de scolarisation au préscolaire des 4-5 ans (en %)				
	Ensemble	40,5	53,4	53,8	100
	Masculin	55,2	65,6	59,8	
	Féminin	25,1	40,7	47,6	
Cible 8 D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d'achever un cycle complet d'études collégiales.	Taux net de scolarisation dans l'enseignement secondaire collégial des 12-14 ans (en %)				
	Ensemble	17,5	28,2	61,0	100
	Masculin-urbain	39,5	52,1	81,5	
	Féminin-urbain	31,9	46,8	84,9	
	Masculin-rural	3,4	10,6	36,4	
	Féminin-rural	1,1	5,9	30,7	
Cible 9 D'ici à 2015, réduire de moitié, par rapport à 1990, le taux global d'analphabétisme (10 ans et plus)	Taux d'alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus (en %)				
	Ensemble	(2000)	(2004)		
	Ensemble	50,1	55,9	68,0	80,0
	Masculin	62,4	67,9	78,9	
	Féminin	38,1	44,2	58,1	
	Urbain	65,1	69,6	78,8	
Rural	30,9	38,1	52,3		

Source : Ministère de l'Éducation nationale et de la Formation professionnelle et HCP.

Capacité de suivi et d'évaluation

	Fort	Moyen	Faible
Capacité à collecter les données	X		
Qualité de l'information récente	X		
Capacité à suivre l'information statistique	X		
Capacités à l'analyse statistique	X		
Capacités à incorporer l'analyse statistique dans les mécanismes d'élaboration des politiques de planification et d'allocation des ressources	X		
Mécanismes de suivi et d'évaluation	X		

Aperçu de la situation

L'objectif sera-t-il atteint à l'horizon 2015 ?			
Probablement	Potentiellement	Invraisemblablement	
Etat de l'environnement favorable			
Fort	Moyen	Faible mais s'améliorant	Faible